La Collaboration nationale en matière d'évaluation

Rapport d'information supplémentaire de l'examen de la Collaboration nationale en matière d'évaluation

Nom du candidat :	Xxxxxxx, Xxxxxxx		
Matricule du candidat :	XXXXXXXXXX	**Votre résultat final :**	réussite
Session d'examen :	septembre 2024	**Votre note globale :**	595

Le présent rapport vous fournit des renseignements supplémentaires sur votre rendement à l'examen de la Collaboration nationale en matière d'évaluation (CNE).

L'examen de la CNE évalue les compétences essentielles d'un candidat consistant à appliquer ses connaissances médicales, à démontrer ses aptitudes cliniques, à élaborer des plans cliniques en vue d'analyses et examens ou d'un traitement, ainsi qu'à démontrer ses aptitudes en communication équivalent à ce qui est attendu d'un diplômé en médecine commençant une formation postdoctorale au Canada.

L'examen évalue votre rendement dans trois grands domaines reflétant la portée de la pratique d'un médecin tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Chaque domaine se voit attribuer une valeur à l'égard de l'examen et les valeurs du contenu sont présentées en pourcentage.

Domaines	Valeur (%)
Évaluation et diagnostic	70 ± 5
Prise en charge	15 ± 5
Capacité de communiquer	15 ± 5

Voir la page 2 du présent rapport pour les définitions des domaines.

La figure 1 affiche votre rendement dans chaque domaine. Nous fournissons vos notes partielles ainsi que la note partielle moyenne des candidats qui ont passé le même examen. Nous fournissons également l'erreur type de mesure (ETM) associée à chacune de vos notes partielles. L'ETM représente l'écart prévu dans votre note partielle si vous deviez passer à nouveau cet examen avec un ensemble différent de questions couvrant les mêmes domaines.

Des notes partielles légèrement différentes ou des chevauchements entre les ETM révèlent que les rendements dans ces domaines étaient quelque peu similaires. Un chevauchement entre l'ETM et la note moyenne des candidats qui ont passé l'examen pour la première fois signifie que le rendement est semblable à la moyenne.

Les notes partielles sont fondées sur moins de données que la note globale et n'affichent pas la même précision. Votre note globale et vos notes partielles ne peuvent pas être comparées puisqu'elles sont calculées différemment. La note de passage ne peut pas être reproduite dans la Figure 1.

Pour plus d'information, veuillez visiter la page à propos de la notation sur notre site Web mcc.ca.

EXEMPLAIRE

Figure 1 : Profil de notation de l'examen de la CNE

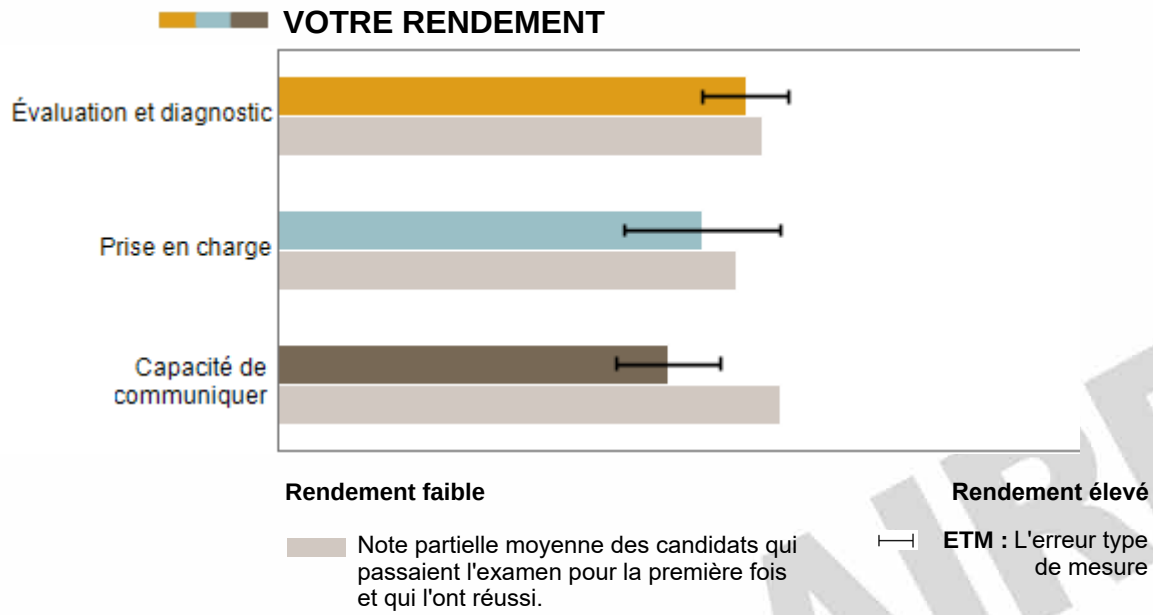

EXEMPLAIRE

Les trois domaines évalués lors de cet examen sont décrits ci-dessous :

- **ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC** englobent les activités du médecin suivantes :
  - **Prise d'anamnèse :** Obtient auprès du patient, d'un membre de la famille ou d'une autre personne, une description des événements pertinents qui est logique sur le plan médical et chronologique; obtient de l'information suffisamment détaillée pour définir clairement le ou les problèmes du patient.
  - **Examen physique :** Procède à un examen physique dans une séquence logique et efficace, ce qui permet de déterminer la présence ou l'absence d'anomalies et de corroborer la description du ou des problèmes du patient; se préoccupe du confort et de la pudeur du patient; explique ses gestes au patient.
  - **Diagnostic :** Discerne l'information importante de l'information secondaire et parvient à un diagnostic différentiel et/ou à un diagnostic raisonnable.
  - **Interprétation des données :** Interprète les données recueillies de manière appropriée dans le contexte du ou des problèmes du patient.
  - **Analyses :** Choisit les analyses de laboratoire et les examens diagnostiques appropriés pour poser ou confirmer le diagnostic; tient compte des risques et des bénéfices qui y sont associés.
- **PRISE EN CHARGE :** Discute de la prise en charge thérapeutique, y compris la pharmacothérapie, les effets indésirables et la sécurité du patient, la prévention des maladies et la promotion d'un mode de vie sain, s'il y a lieu; choisit les traitements appropriés (y compris surveillance, counseling, suivi); tient compte des risques et des bénéfices du traitement et en informe adéquatement le patient.
- **CAPACITÉ DE COMMUNIQUER :** Adopte une approche centrée sur le patient (inspire la confiance et le respect, et fait preuve de sensibilité à l'égard des besoins du patient); fournit de l'information claire et s'assure de la compréhension du patient tout au long de la rencontre clinique (encourage les questions et utilise la répétition et la récapitulation pour confirmer et/ou renforcer la compréhension); respecte la confidentialité s'il y a lieu; s'exprime clairement (volume et débit); évite l'utilisation du jargon ou de termes trop familiers et utilise un vocabulaire approprié au patient; tient un langage non verbal approprié (p. ex., contact visuel, gestuelle, posture et pauses de silence).